

LE TEST DE DÉPISTAGE EST-IL FIABLE ?

Le test de recherche de sang dans les selles est spécifique de l'hémoglobine humaine et n'est donc pas influencé par l'alimentation. Néanmoins, la présence de polypes ou d'un cancer peut ne pas être détectée par le test car ces lésions peuvent saigner par intermittence. **Il est donc important de refaire ce test de dépistage tous les 2 ans.**

LES AVANTAGES DE CE DÉPISTAGE ?

- ✓ Le prélèvement d'un échantillon de selles est simple et rapide à réaliser à votre domicile.
- ✓ Le kit de dépistage et l'analyse du test sont gratuits.
- ✓ Il est possible de dépister la présence de polypes ou d'un cancer à un stade précoce ce qui augmente les chances de guérison.
- ✓ Le dépistage répond à des critères de qualité définis par des experts européens.

LES DÉSAVANTAGES DE CE DÉPISTAGE ?

- ✓ Le dépistage n'offre pas une certitude absolue. Dans certains cas, l'analyse du test montre la présence de traces de sang alors qu'il n'y a pas de problème. Inversement, l'analyse du test ne montre aucune présence de traces de sang malgré la présence de polypes ou d'un cancer qui seront détectés lors d'un dépistage ultérieur. Il est donc important de refaire ce test de dépistage tous les 2 ans.
- ✓ La coloscopie, qui est l'examen recommandé en cas de test positif, entraîne rarement des complications (1 cas pour 1 000).

Quel que soit votre âge, en cas de douleurs abdominales ou de symptômes digestifs (sang dans les selles, diarrhée ou constipation inhabituelle), de maladie digestive inflammatoire chronique, d'antécédents personnels ou familiaux de cancer colorectal, il est important de consulter votre médecin généraliste.

Attention, ne réalisez pas ce test lors de saignements hémorroïdaires.



CONTACT

Centre Communautaire de Référence
pour le dépistage des cancers asbl

Rue André Dumont, 5 (Axis Parc)
B - 1435 Mont-Saint-Guibert
Tel : +32 (0) 10 23 82 72
Fax : +32 (0) 10 45 67 95
E-mail : colorectal@ccref.org
Web : www.ccref.org - www.cancerintestin.be

PARTENAIRES

- La Fondation Contre le Cancer
- La Fondation Registre du Cancer
- Les Mutualités
- Les Services Universitaires de Médecine Générale
- La Société Scientifique de Médecine Générale
- La Société Royale Belge de Gastro-Entérologie
- Le Groupe Belge d'Oncologie Digestive
- La Société Belge d'Endoscopie Digestive



Programme de dépistage
du cancer colorectal

Dépistage du cancer colorectal

Une invitation
à prendre soin
de vous

POURQUOI DÉPISTER LE CANCER COLORECTAL ?

En Belgique, près de 9 000 nouveaux cas de cancer colorectal (cancer de l'intestin) sont diagnostiqués chaque année.

C'est la 2^{ème} cause de décès par cancer en Belgique.

Le dépistage permet de détecter une anomalie (polype ou cancer) au début de son évolution et de la traiter avant qu'elle ne s'aggrave.

DÉTECTÉ À UN STADE PRÉCOCE, LE CANCER DU CÔLON PEUT ÊTRE GUÉRI DANS 9 CAS SUR 10

Un polype dans l'intestin peut évoluer en cancer après plusieurs années. Si on enlève le polype, on supprime le risque de son évolution vers un cancer.

Le cancer se développe dans un premier temps sans symptômes. Cependant, plus il est détecté tôt, plus le traitement est efficace et plus les chances de guérison sont élevées.

Les experts du Conseil de l'Union européenne et du Centre Fédéral d'Expertise (KCE) recommandent d'offrir un dépistage du cancer colorectal aux personnes asymptomatiques et sans antécédents personnels ou familiaux entre 50 et 74 ans.

COMMENT DÉPISTER LE CANCER COLORECTAL ?

Les polypes et les cancers saignent, mais le saignement peut être faible et invisible à l'oeil nu. Le dépistage est basé sur la **recherche de sang occulte*** dans les selles grâce à un test qui consiste en un **prélèvement de selles**. C'est donc un test simple et rapide à réaliser chez vous.

** invisible à l'oeil nu*

COMMENT PARTICIPER AU DÉPISTAGE ?

Une invitation à participer au dépistage est envoyée tous les 2 ans à toute personne entre 50 à 74 ans.

Pour une 1^{ère} participation, c'est votre médecin généraliste qui vous remettra le test lors d'une consultation.

Pour les participations suivantes, les personnes ayant réalisé un test 2 ans auparavant et dont le résultat était normal reçoivent un nouveau test à leur domicile.

Dans tous les cas, le résultat est envoyé au médecin.

LE PROGRAMME DE DÉPISTAGE EN PRATIQUE

1 L'OBTENTION DU TEST

Pour une première participation, vous devez consulter votre médecin généraliste. Si celui-ci estime que le test de dépistage est adapté à votre situation personnelle, il vous remettra un **kit de dépistage complet**.

Le test est gratuit, seule la consultation est à payer.

Si le test de dépistage n'est pas adapté à votre situation personnelle, il vous proposera probablement de réaliser une coloscopie.

2 LA RÉALISATION DU TEST

Le test de dépistage consiste en un prélèvement de selles permettant d'y rechercher la présence de traces de sang occulte. Il est simple et rapide à réaliser chez vous. Un mode d'emploi détaillé est fourni dans le kit de dépistage.

3 LE RENVOI DU TEST POUR ANALYSE

Une fois réalisé, le test est à renvoyer exclusivement au moyen de l'enveloppe préadressée et préaffranchie fournie dans le kit de dépistage.

4 LE RÉSULTAT

Environ une semaine après le renvoi du test, vous pourrez téléphoner au médecin généraliste que vous aurez renseigné sur le document d'identification pour obtenir le résultat du test.

QUELS PEUVENT ÊTRE LES RÉSULTATS DU TEST ?

Dans plus de 90 % des cas, le test ne montre pas de traces de sang dans les selles.

Un nouveau test sera envoyé directement à votre domicile 2 ans après votre dernier test.

Cependant, si entre-temps vous ressentez des douleurs abdominales ou des symptômes particuliers (sang dans les selles, diarrhée ou constipation inhabituelle, ...), il est important de consulter votre médecin généraliste.

Dans moins de 10 % des cas, le test montre la présence de traces de sang.

Votre médecin vous orientera vers un gastro-entérologue qui vous proposera une coloscopie afin d'identifier l'origine du saignement. Dans près de 60% des cas, les résultats de la coloscopie révéleront qu'il n'y a pas de polype ni de cancer.

Si un polype est découvert, il sera enlevé lors de la coloscopie. On évite ainsi son évolution éventuelle vers un cancer. Plus rarement, un cancer est déjà présent. Il est le plus souvent au début de son développement, ce qui permet un traitement plus efficace et augmente les chances de guérison.

Contrairement au test, la coloscopie n'est pas gratuite mais votre mutualité la remboursera en partie. Renseignez-vous auprès du gastro-entérologue et de votre mutualité.